HIVER 2027
MESIBA
SKI À GAP
SÉJOUR SKI
du 14 au 21 Février
FORMATION
AIDE ANIMATEUR
du 14 au 21 Février
Informations & réservations :
06 25 06 93 93/ 06 02 41 18 35 / 09 81 88 15 59
contact@club-mesiba.com / www.club-mesiba.com

SKI A GAP

M FEVRIER

du 14 au 21 Février 2027

de 6 à 16 ans

Séjour 1140€
+ 150€ transferts SNCF

AU PROGRAMME

Ski toute la journée avec nos animateurs

+ Cours ESF 2h / jour

Passage des étoiles

Snow sur demande

Patinoire

Luge

Veillées à thèmes !

Voici les articles indispensables à mettre dans la valise de votre enfant.
Les quantités ne sont données qu'à titre indicatif, mais correspondent au minimum de confort et d'hygiène de votre enfant.
Tous les vêtements devront être étiquetés au nom de l'enfant.

Quels articles mettre dans la valise?

Nom : Prénom :	Conseillé	Quantité départ	Quantité arrivée
Slips ou culottes	10		
Paires de chaussettes de ski	7		
Paires de chaussettes	7		
T-shirts / Polos	7		
Tricots de corps	7		
Gilets / Pulls	5		
Pantalons / Joggings	7		
Pyjamas	2		
Baskets et Chaussons	1 de chaque		
Paires de collants ou caleçons de laine	6		
Combinaison de ski / Pantalon de ski	1		
Doudoune / Manteau chaud	1		
Paire d'après-ski	1		
Lunettes de ski / Masque / Gants de ski / Écharpe / Bonnet	1 de chaque		
Crème solaire + Stick à lèvres	1 de chaque		
Tenue de Chabbat	1		
Sac à dos	1		
Serviette de toilette + Gants de toilette	2 de chaque		
Sac de linge sale	1		

- Trousse de toilette: brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampoing, peigne, cotons tiges, mouchoirs
- Les garçons Bar-Mitsvah doivent emmener avec eux kipots et tefilines.

- Il est INTERDIT de confier des médicaments à vos enfants.
Dans le cas où le besoin s'en ferait ressentir, notre assistant sanitaire s'occupera de lui.
Tous les enfants sous traitement médical devront avoir une ordonnance, copie à nous fournir avec la fiche sanitaire de liaison, et leurs médicaments à leur nom.

- il est déconseillé de confier à vos enfants des objets de valeur (smartphone, AirPods, AirTag, consoles…)

Le Club Mesiba décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou destruction de matériel.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Code de l'Action Sociale et des Familles

cerfa

N° 10008*02

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON ❑ FILLE ❑

DATES ET LIEU DU SÉJOUR :

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ; ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
Poliomyélite				Coqueluche	
Ou DT polio				Autres (préciser)	
Ou Tétracoq					
BCG					

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION

ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui ❑ non ❑

Si oui joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants ***(boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice)***

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES ?

RUBÉOLE	VARICELLE	ANGINE	RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÜ	SCARLATINE
OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑
COQUELUCHE	OTITE	ROUGEOLE	OREILLONS	
OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	OUI ❑ NON ❑	

ALLERGIES : ASTHME oui ❑ non ❑ MÉDICAMENTEUSES oui ❑ non ❑

ALIMENTAIRES oui ❑ non ❑ AUTRES.....

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

---

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC… PRÉCISEZ.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

---

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM ..... PRÉNOM .....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....

.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU : .....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

Je soussigné, ...responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date : Signature :

A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....

.....

.....

OBSERVATIONS

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ecoprint 01 64 66 3000

CONDITIONS GENERALES
Spécial HIVER 2024

Chères familles, vous souhaitez inscrire votre enfant cet hiver avec nous ?
Merci de prendre note de ces conditions générales qui vous lit au Club Mesiba / l'Association :

Dossier d'inscription
Chaque inscription est supposée avoir été réalisée par le représentant légal de l'enfant et/ ou avec l'autorisation de ce dernier.
La pré-inscription se réalise par le paiement de l'acompte sollicité en fonction du séjour commandé.
Une fois le règlement réalisé, vous recevrez un mail de pré-inscription, lequel comportera la liste des documents nécessaires à l'inscription définitive, et la date limite à laquelle ces derniers devront être renvoyés.
Le paiement de l'acompte ne vaut pas inscription définitive de votre enfant.
Une fois la date limite écoulée, si un document venait à manquer, la place sera automatiquement libérée et l'acompte remboursé, excepté 80 euros de frais de dossiers ,
Il en est de même si le complément de règlement du séjour n'est pas intervenu à la date indiquée dans le mail de pré-inscription.

Médical / sanitaire
Lors de votre inscription, il est obligatoire de nous informer sur les allergies / traitements / médications / pathologies particulières de l'enfant.
L'association se réserve le droit de refuser un enfant, si ces points médicaux n'ont pas été indiqués lors de la phase d'inscription.

Annulation
En cas d'annulation à l'initiative du Club Mesiba, [interdiction de séjours par arrêté ministériel (covid / catastrophes naturelles / etc) quota d'enfants non atteint...] les familles seront intégralement remboursées des sommes réglées par l'Association et aucun dédommagement ne pourra lui être réclamé.

<u>En cas d'annulation à l'initiative des familles, voici les conditions de remboursement /non remboursement :</u>
Jusqu'à 60 jours précédant le départ : remboursement de la somme réglée sauf rétention de la somme de 80 €uros de frais de dossier.
De 59 à 45 jours avant le départ : remboursement de la somme réglée sauf rétention de l'acompte du séjour versé lors de la pré-inscription.
De 44 à 15 jours avant le départ : remboursement de 50% du montant du séjour.

Toute annulation intervenant à compter du 14ème jour avant le départ ne pourra donner lieu à aucun remboursement.
Le retour anticipé d'un participant, quel qu'en soit la cause, ne pourra donner lieu à aucun remboursement des familles, étant précisé que l'intégralité des frais liés à son retour seront intégralement pris en charge par les familles.
L'Association n'en avancera pas non plus les frais.
Dans le cas extrême où l'association aura avancer lesdits frais, les familles s'engagent, par les présentes, à les rembourser, sur simple demande de l'association.

Frais médicaux / soins
Le Club Mesiba est tenu d'une obligation de moyens concernant les soins à apporter à votre enfant, et les frais médicaux à engager.
Il s'engage bien évidemment, à mettre en œuvre toutes ses compétences et moyens afin d'apporter les soins nécessaires.
Quoiqu'il en soit l'inscription implique un engagement de remboursement de tous frais/ soins médicaux engagés par le Club Mesiba.
Les familles s'engagent à accepter toutes les décisions prises par le corps médical /paramédical.

<u>A noter :</u> L'assurance annulation voyage n'est pas inclus dans le prix du séjour.

Perte / Casse / Vol
L'association décline toute responsabilité en cas de perte, casse ou de vol d'objet personnel de l'enfant, ce dernier étant seul responsable des objets qu'il emporte durant le séjour et doit être en mesure de les reconnaître (vêtements, objets...)
Il est déconseillé d'emmener des objets de valeurs (smartphone, tablette, argent etc) durant les séjours, l'association déclinant toute responsabilité en cas de perte, casse ou vol.
L'argent de poche pourra nous être confié en gare, au début de séjour.

Programme
Il est à noter qu'il peut intervenir des modifications concernant le séjour et les activités (moyens de transports, activités différentes...)
Ces modifications ne pourront donner lieu à aucun remboursement du séjour.
Toute modification du séjour indépendant de la volonté de l'association ne donnera lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Non-respect des règles de vie en communauté
En cas de non-respect des règles de base de vie en communauté ou de fautes graves d'un enfant (ex : violences verbales et physiques, vol, dégradation, alcool, drogues, cigarettes, cigarettes électroniques ...), la Direction se réserve le droit de renvoyer l'enfant sans aucun remboursement du séjour. Les frais de retour seront à la charge des familles, autant que tout dédommagement du fait des dégradations commises par l'enfant.

En cas de non-respect quel qu'il soit et dont la teneur sera définie par l'Association, incluant notamment, menaces, violences verbales et/ou physiques d'un parent envers le Directeur de séjour ou d'une personne de l'équipe encadrante, la Direction se réserve le droit de renvoyer l'enfant sans remboursement du séjour. Les frais de retour seront à la charge des familles.

Droit d'usage des photos et vidéos prises lors des séjours
L'acceptation des présentes conditions générales par leur signature vaut autorisation expresse de l'Association Mesiba d'utiliser les photos et vidéos prises lors des séjours pour illustrer ses supports de communication (brochures, sites internet, réseaux sociaux...), sauf avis contraire du responsable légal, et ce par écrit au plus tard 48 heures après la finalisation de l'inscription.

Informatique et libertés
Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives vous concernant. Sauf avis contraire de votre part, Mesiba se réserve le droit d'utiliser vos informations pour communiquer sur nos séjours.

La team Mesiba

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom du responsable legal :
.....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ⌴⌴⌴⌴⌴
Ville : .....
Tel portable père : .....
Tel portable mère : .....
Tel domicile :.....
Email : .....
Nom de l'ecole : .....

ENFANT (S):
Nom : ..... Prenom : .....
Né(e) le : ..../..../.... Sexe : F☐M☐
Pointure : ..... Taille : ..... Poids : .....
Niveau de ski acquis : .....
Nom : ..... Prenom : .....
Né(e) le : ..../..../.... Sexe : F☐M☐
Pointure : ..... Taille : ..... Poids : .....
Niveau de ski acquis : .....
Nom : ..... Prenom : .....
Né(e) le : ..../..../.... Sexe : F☐M☐
Pointure : ..... Taille : ..... Poids : .....
Niveau de ski acquis : .....

Je soussigné(e) .....Fait à : ..... le : ..../..../.... Signature :
accepter les conditions générales

A retourner complété

Joindre un accompte de 300€ par enfant
(paiement téléphonique par CB possible, chèque à l'ordre de «Mesiba Animation»)

Envoyer la fiche d'inscription duement remplie par mail :
contact@club-mesiba.com

* frais d'adhesion inclus

A.N.C.V acceptés

SKI

du 13 au 21 février

..... x 1290 € * = ... €
(séjour : 1140€ + transferts SNCF 150€)

FORMATION AIDE MONO

du 13 au 21 février

..... x 790 € * = ... €
(séjour : 640€ + transferts SNCF 150€)

TOTAL ..... €